



COMMUNE DE REAUMUR

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 12 juin 2018**

Convocations envoyées le mardi 5 juin 2018.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 11

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Yvon CROUE est désigné Secrétaire de Séance.

★ ★ ★ ★ ★ ★

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 mai 2018.

★ ★ ★ ★ ★ ★

N° 2018-32 : Préparation des Jurés d'Assises pour l'année 2019

La commune de Tallud-Sainte-Gemme est désignée.

Les personnes tirées au sort sur la liste électorale de cette commune sont :

■ GAZEAU Lionel

Domicilié 7 rue de la Saboterie - 85390 TALLUD SAINTE GEMME

■ MEERSCHNECK née TOUCHARD Lynda

Domiciliée 10 Le Rocher - 85390 TALLUD SAINTE GEMME

■ DAVIAUD Louise

Domiciliée 120 La Vendrie - 85390 TALLUD SAINTE GEMME

**N° 2018-33 : Redevance d'occupation public par les ouvrages de transport de gaz –
année 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité à 12 dont 1 pouvoir :

☞ ACCEPTE cette proposition concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport de gaz.

☞ CHARGE Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour obtenir cette somme.

N° 2018-34 : Assainissement collectif – Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité à 12 dont 1 pouvoir :

☞ ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2017.

☞ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

☞ DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

★ ★ ★ ★ ★

Monsieur le Maire lève la séance à 22h15.

★ ★ ★ ★ ★

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie.

Vu le 13 juin 2018,
par Monsieur le Maire,
Joël PARPAILLON

